Consultation Publique : Révision du Plan Particulier d'Intervention du dépôt pétrolier de Nanterre

La municipalité de Nanterre lance une consultation publique du 1er AVRIL au 3 MAI inclus sur le projet du Plan Particulier d'Intervention (PPI) du dépôt pétrolier CCMP.

Ce document vise à assurer la sécurité des résidents et à protéger l'environnement en cas d'incident dans les entrepôts de stockage de bruts ou des produits pétroliers situés à Nanterre, en face de l'Île Fleurie. Malgré les mesures préventives, des événements non souhaités peuvent survenir, d'où l'importance de planifier des réponses opérationnelles adéquates.

Le PPI, élaboré sous l'autorité préfectorale, intègre les dangers identifiés et détermine les actions à entreprendre pour protéger les populations environnantes.

Votre avis compte ! **Un registre est mis à votre disposition à l'accueil de la Mairie, du 1er AVRIL au 3 MAI, pour vous permettre de participer à façonner un Plan qui réponde aux besoins de toute la communauté.**

Documents
Plan Particulier d'Intervention du dépôt pétrolier CCMP Nanterre